

AUTORISATIONS PARENTALES

STRUCTURES ENFANCE JEUNESSE

(à remettre complété au Guichet famille)

Période du 1er septembre 2021 au 31 août 2022

Nom et prénom de l'enfant :

Représentants légaux :

AUTORISATION DE SOIN

J'autorise le personnel à prodiguer les soins suivants à mon enfant :

- Administration de traitement antipyrétique en cas de fièvre supérieure à 38,5°C (**multi accueil uniquement**),
- Administration d'un traitement médical sur ordonnance.

→ Joindre impérativement l'ordonnance et le traitement dans son emballage d'origine accompagné de sa notice et les confier obligatoirement à l'équipe de direction de la structure. Aucun médicament ne doit rester en possession de l'enfant.

NON OUI

DECHARGE EN CAS D'ACCIDENT

J'autorise l'équipe d'encadrement, en cas de maladie ou d'accident, à prendre toutes les mesures d'urgence, y compris le transport et l'hospitalisation.

NON OUI

AUTORISATION DE SORTIE

J'autorise l'équipe d'encadrement à faire participer mon enfant à des activités organisées hors des locaux de la structure, incluant, le cas échéant, un transport collectif.

NON OUI

DROIT A L'IMAGE : PHOTOS ET VIDEOS

(Période d'exploitation des images : jusqu'en janvier 2023)

UTILISATIONS INTERNES :

Expositions, témoignages d'activités des structures municipales NON OUI

DIFFUSIONS :

Documents d'information et de communication municipaux NON OUI

Journaux NON OUI

Cinéma NON OUI

INTERNET :

Site officiel de la Ville de Bernay (www.bernay27.fr) : NON OUI

WEB (réseaux sociaux, Youtube, sites divers...) NON OUI

Fait à, le

Signature des représentants légaux :